

& toutes les autres passions agreeables , quand elles font au plus haut point , & dans ce desordre de mon esprit , tout ce que je puis , c'est de reprendre mes propres paroles , de finir de même que j'ay commencé , & de m'écrier pour toute conclusion . Si vous avez attendu de moy un remercîment , qui répondit à la grandeur de vôtre bienfait , ou à la dignité de cette Assemblée , je ne doute point que vous ne vous repentiez déjà de toutes les graces que vous m'avez faites ; mais si c'est les meriter que d'en reconnoître parfaitement la valeur , jamais homme ne les merita mieux que moy , & vous ne fîtes jamais une élection plus judicieuse .



*DISCOURS prononcé le 17. Novembre 1653.
par Mr. PELISSON, lorsqu'il fut reçû à la
place de Mr. de Porcheres.*

MESSIEURS,

J'AUROIS souhaité de ne voir jamais mourir pas un de Messieurs les Académiciens , & de demeurer toute ma vie supernumeraire , ce qui ne m'étoit que trop glorieux ; mais puisqu'il en devoit arriver autrement , je me réjouis de voir que cette illustre Compagnie me confirme aujourd'huy la grace qu'elle m'avoit déjà faite , & qu'elle n'en a point été détournée , ni par les défauts qu'elle a pû remarquer en moy depuis que j'ay l'honneur d'afflister à ses Assemblées , ni par les divers murmures qui ont

ont été excitez de tous côtez contre ce misérable Livre , qui tout innocent qu'il est , n'a pas eu certainement le bonheur de satisfaire également à tout le monde. Je me sens obligé , MESSIEURS , à vous protester de nouveau , que ni en le composant , ni en le publiant , je n'ay jamais eu d'autre pensée que de servir la Compagnie , d'obliger tous les particuliers qui la composent , d'honorer la memoire du Protecteur mort , de rendre tout ce que je devois au merite & à la qualité du Protecteur vivant . A cette protestation , MESSIEURS , j'en ajoute une autre , qui est que je n'imiteray point ceux qui ne témoignent de l'ardeur pour leurs maîtresses que durant les fiançailles , & qui s'en dégoûtent le lendemain de leurs noces . Vous me verrez redoubler mon assiduité & mes soins , & par les devoirs que je rendray , & à tout le Corps en general , & à chacun de vous , MESSIEURS , j'essayeray de vous faire voir , que dans une ame qui n'est pas tout à fait mercenaire , le souvenir & la reconnoissance d'un bienfait reçû ont encore plus de force que n'en avoient le desir & l'assurance de le recevoir .

